

# Prévention et lutte contre les violences et harcèlements sexuels et sexistes dans les relations de travail (VHSS)



**aFDas**  
DEMAIN SERA FORMATION

# 4 parcours de formation sont proposés

## Quelques chiffres :

**Une 1 femme sur 5**

estime avoir été victime de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle

**Dans 4 cas sur 10**

c'est un collègue qui est à l'origine du harcèlement

**30%**

seulement osent en parler à une personne et moins d'un quart à sa direction

**50%**

des femmes actives ayant subi des faits de harcèlement sexuel déclarent que ces agissements sont courants sur leur lieu de travail

## Quoi ?

4 parcours de formation conçus selon le rôle, le niveau de responsabilité dans son organisation et en fonction de vos objectifs pour prévenir et lutter efficacement contre les VHSS (tous salariés, managers, dirigeants, référents...)

## Pourquoi une offre de services VHSS ?

Les violences et les harcèlements sexistes et sexuels se manifestent de façon systémique et généralisée dans l'ensemble de la société et n'épargnent aucun secteur.

La formation de l'ensemble des équipes et des publics apparaît comme un des leviers pour constituer un environnement de travail sécurisé pour toutes et tous.

En tant qu'Opérateur de compétences, l'Afdas a sélectionné une offre de formation pour comprendre, prévenir et agir durablement, chacun à son niveau, en faveur de la lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) dans les organisations.

## Comment ?

En vous formant et en vous outillant grâce à des formations-actions incluant notamment des mises en situation et des travaux d'intersession à challenger collectivement pendant les journées de formation

## Quel financement ?

### Entreprises :

Plan de développement des compétences moins de 50 salariés.

Fonds conventionnels selon les critères de votre branche professionnelle.

### Particuliers :

#### Artistes-auteurs

Financement à 100% et hors forfait annuel.

#### Intermittents du spectacle

Financement à 100% et exonération du délai de carence entre 2 demandes de prise en charge de formation.

#### Journalistes pigistes

Financement à 100% et hors forfait annuel.

## Pour qui ?

- Structures adhérentes à l'Afdas
- Intermittents du spectacle et de l'audiovisuel
- Dirigeants bénévoles du secteur du sport
- Artistes-auteurs
- Journalistes pigistes de la presse écrite, des agences de presse et de la presse en ligne

## 1. Acquérir les fondamentaux en matière de VHSS

Ce premier module constitue un tronc commun à tous les parcours. Il correspond à la première journée des parcours 2, 3 et 4.

**Public visé :** Tout public\*

**Durée de la formation :**  
7 heures - 1 jour

**Modalités pédagogiques :**  
100% présentiel, 100% distanciel ou mixte dans certaines régions.

### Objectifs pédagogiques : Acquérir une culture commune de la vigilance dans son environnement de travail

**1-** Assimiler les éléments essentiels du cadre légal

**2-** Comprendre les mécanismes de Violence et Harcèlement Sexistes et Sexuels, leurs causes et leurs conséquences sur les victimes et les agresseurs

**3-** Repérer les victimes et les harceleurs (stratégies des agresseurs...)

**4-** Se positionner face aux situations de VHSS dans son environnement de travail

**5-** Identifier les différentes possibilités de prise en charge d'une victime en l'orientant ou en agissant – si possible – sur la situation par le biais de procédures, méthodes et outils adaptés

## 2. Contribuer au déploiement des mesures de luttres contre les VHSS dans son organisation et auprès de ses collègues

La première journée (7h) du parcours correspond au parcours 1 jour «Acquérir les fondamentaux en matière de VHSS»

**Public visé :** Personnes contributrices qui ont un rôle de relais d'une démarche de prévention et de lutte contre les VHSS (ex : coordinateur, responsable/manager d'une équipe, etc.).

**Durée de la formation :** 14 heures

**Modalités pédagogiques :**  
100% présentiel, 100% distanciel ou mixte dans certaines régions.

**Objectifs pédagogiques :** Réagir de façon adaptée face aux situations de VHSS en participant au déploiement des mesures auprès de son équipe/de ses collègues

- 1- Participer à la prévention active des violences sexistes et sexuelles, du harcèlement sexuel et des agissements auprès de ses collaborateurs/ses collègues/son équipe
- 2- Relayer les mesures contre les VHSS auprès de son équipe, ses collaborateurs
- 3- Appliquer les mesures et les procédures d'alerte et de signalement mises en place dans son organisation/sa structure/ son environnement professionnel
- 4- Accueillir la parole des victimes
- 5- Accompagner et orienter les victimes vers la solution ou les interlocuteurs appropriés

## 3. Mettre en œuvre un plan d'actions et évaluer ses effets au sein de sa structure

La première journée (7h) du parcours correspond au parcours 1 jour «Acquérir les fondamentaux en matière de VHSS»

**Public visé :** Personnes en charge ou en responsabilité d'élaborer et de mettre en place une stratégie et des mesures de prévention et de lutte contre les VHSS au sein de leur structure/ auprès de leurs équipes (ex : dirigeant, employeurs, responsable d'une structure, etc.)

**Durée de la formation :**  
21 heures - 3 jours discontinus

**Modalités pédagogiques :**  
100% présentiel, 100% distanciel ou mixte dans certaines régions.

**Objectifs pédagogiques :** Mettre en place une stratégie et des mesures de prévention et de lutte contre les VHSS dans son organisation (du diagnostic à l'évaluation)

- 1- Identifier les impacts de la réglementation VHSS sur sa structure et ses obligations en fonction de son rôle dans l'organisation (droits et devoirs)
- 2- Identifier les rôles et le champ de responsabilités des différents acteurs dans son organisation : encadrement de proximité, collaborateurs, référents...
- 3- Définir des pistes d'action concrètes pour lutter contre ces comportements dans la diversité des situations de VHSS identifiées (ex : désigner un référent formation de formateur, action de sensibilisation, plan de communication...)
- 4- Déterminer et mettre en œuvre un dispositif de suivi et d'évaluation des actions menées (accompagnement des victimes, actions de prévention, baromètre social...)
- 5- Mobiliser et engager de manière pérenne les collaborateurs dans la démarche

## 4. Être ambassadeur-référent VHSS de sa structure

La première journée (7h) du parcours correspond au parcours 1 jour «Acquérir les fondamentaux en matière de VHSS»

**Public visé :** Futurs Ambassadeurs/ Référents d'une structure ou d'une entreprise de moins de 50 salariés, dont membres du CSE.

**Durée de la formation :**  
21 heures - 3 jours discontinus

**Modalités pédagogiques :**  
100% présentiel, 100% distanciel ou mixte dans certaines régions.

**Objectifs pédagogiques :** Adopter la posture de référent afin de promouvoir et de lutter contre les VHSS dans sa structure

- 1- Maîtriser le cadre légal et réglementaire relatif à la désignation, au rôle et aux missions d'un référent VHSS
- 2- Se positionner en tant que référent dans son environnement de travail et par rapport aux autres acteurs
- 3- Comprendre ses missions en tant que référent dans son organisation (définition, frontière...)
- 4- Mettre en œuvre des actions de prévention et de lutte contre les VHSS (Protocole..) en fonction de ses missions
- 5- Conduire des entretiens et des enquêtes auprès des victimes et des témoins avec des méthodes et des outils adaptés
- 6- Présenter les résultats des enquêtes aux parties prenantes dans la structure
- 7- Evaluer l'ensemble des actions menées grâce à des outils adaptés

# Organismes de formation référencés pour les 4 parcours

**Vous référer au site Afdas pour choisir l'organisme de formation et la modalité proposée dans votre région.**

[Consultez la page](#)

## — ASFO Grand Sud

Mme Monteiro  
05 59 98 44 28  
andrea.monteiro@groupefc.com  
asfograndsud.com  
[PROGRAMMES](#)

## — CEED Formation

Dele Aurélie  
03 90 20 03 37  
contact@ceed-formation.org  
[PROGRAMMES](#)

## — CFPTS

Clonrozier Béatrice  
01 48 97 25 16  
bgouffier@cfpts.com  
cfpts.com  
[PROGRAMMES](#)

## — Colosse Aux Pieds D'argile

Lefevre Fabien  
06 31 18 57 95  
cvl@colosse.fr  
[PROGRAMMES](#)

## — Compétences Formation Ocean Indien

Mounoussamy Coralie  
02 62 20 20 40  
coralie.mounoussamy@cform.fr  
cform.fr

## — Egae D'egal A Egale

Porier Lauriane  
01 82 28 36 15  
afdas@groupe-egae.fr  
groupe-egae.fr  
[PROGRAMMES](#)

## — El Groupe Montpellier

Retzepter Maddy  
04 67 04 06 06  
maddy.retzepter@groupe-ei.fr  
groupe-ei.fr

## — Forma'institut de Formation

Coquel Harambillet Marion  
07 83 38 86 72  
marion.harambillet@fscf.asso.fr  
fscf.asso.fr  
[PROGRAMMES](#)

## — Institut Régional Travail Social Nouvelle Aquitaine

Datchary Audrey  
05 56 84 20 85  
a.datchary@irtsnouvelleaquitaine.fr  
irtsnouvelleaquitaine.fr

## — Pitchtree

Bonthonneau Cécile  
06 62 89 76 33  
cecile.bonthonneau@gmail.com  
[PROGRAMMES](#)

## Comment vous inscrire ?

1. Contacter l'organisme de formation
2. Effectuer votre demande de prise en charge sur votre Portail MYA

**Vous êtes une entreprise ?**

[Consultez la page](#)



**Vous êtes intermittent, artiste-auteur, journaliste pigiste ?**

[Consultez la page](#)



## Vous souhaitez en savoir plus sur l'offre de services «Agir en faveur de la lutte contre les VHSS» conçue par l'Afdas ?

**Vous êtes une entreprise ?**

[Consultez la page](#)



**Vous êtes intermittents, artistes-auteurs, journalistes pigistes ?**

[Consultez la page](#)



**Encore des questions ?**

[Contactez un conseiller emploi-formation](#)

